



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 9 juin 2020

Signature du nouveau contrat d'objectifs et de performance de l'Ifremer



© Damien Carles - Terra

A l'occasion de la journée mondiale de l'océan, Elisabeth Borne, ministre de la Transition écologique et solidaire, Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, et Didier Guillaume, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation ont signé hier avec François Houllier, président-directeur général de l'Ifremer, le nouveau contrat d'objectifs et de performance de l'institut. Structuré autour de six grands objectifs, ce COP doit servir de ligne directrice à l'institut jusqu'en 2023.

« Ce contrat d'objectifs et de performance s'inscrit dans la double perspective d'une science et d'une innovation ouvertes et du développement durable, **déclare François Houllier, Président-directeur général de l'Ifremer**. Alors que l'océan est à l'agenda international et que la France a le 2e plus grand domaine maritime du monde, l'enjeu est d'intégrer la recherche, l'expertise et l'innovation pour protéger et restaurer l'océan, gérer durablement ses ressources et partager les données marines au bénéfice de toute la société. C'est ainsi que l'Ifremer contribuera à la décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable (2021-2030) qui va bientôt s'ouvrir. »

« L'océan est un bien commun d'une richesse inouïe, notamment par sa biodiversité. C'est notre meilleur allié pour lutter contre le changement climatique, mais également l'une de ses premières victimes. Les maux sont connus : dérèglement climatique, pollution plastique et chimique... Pour le protéger, la science joue un rôle primordial. Je salue ici le travail de la recherche qui permet de partager la compréhension, d'éclairer les décisions, et de nourrir les débats. Ce contrat de performance place la conservation des océans au cœur des objectifs de la recherche en France, pour être au rendez-vous de sa protection » **déclare Elisabeth Borne, ministre de la Transition écologique et solidaire**.

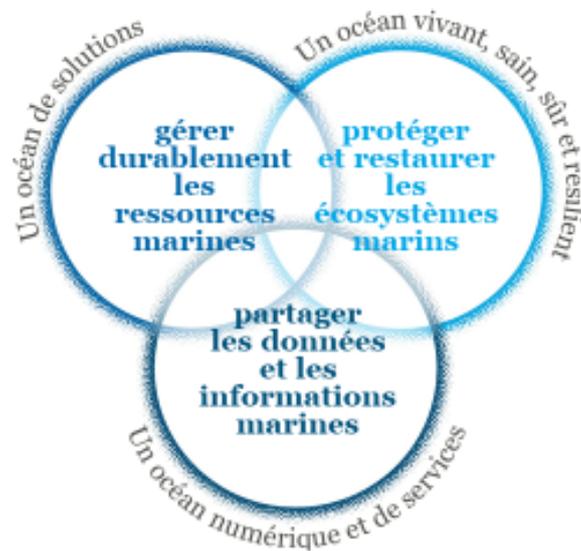
Pour Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation,

« Les océans, c'est cette capacité à rassembler autour d'un même objet de nombreuses disciplines de recherche. C'est une communauté scientifique nombreuse, dont les compétences sont reconnues internationalement, et tout un réseau d'infrastructures et d'équipements, qui vont bénéficier de la Loi de programmation de la recherche qui va être présentée début juillet en Conseil des ministres. Je me réjouis donc de la signature du Contrat d'objectifs et de performance de l'Ifremer en cette journée mondiale de l'océan qui doit être marquée par notre confiance dans un avenir qui sera éclairé par les connaissances nouvelles produites par nos chercheurs. »

« Je compte sur l'Ifremer, institut de renommée mondiale, pour alimenter notre réflexion nationale, à l'heure où notre société est confrontée à des enjeux mondiaux de grande ampleur sur les sujets environnementaux et climatiques. L'importance, le rôle crucial de l'océan dans l'équilibre écologique et climatique mondial n'est plus à démontrer, il s'agit maintenant de trouver les solutions pour parvenir à sa meilleure protection et à son usage durable, au service des acteurs économiques et des populations littorales qui en dépendent », **selon Didier Guillaume, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation**.

Issu du projet d'institut « Horizon 2030 » adopté fin 2018, ce COP formalise les engagements de l'Ifremer et de ses ministères de tutelle sur une durée de 5 ans. Après un travail collectif mené par les équipes de l'Ifremer et nourri par des échanges avec les ministères de tutelle, le projet d'institut exprimait l'ambition de l'Institut pour la prochaine décennie. Le COP précise cette stratégie autour de 6 objectifs déclinés en 43 actions et une vingtaine d'indicateurs.

Marque de fabrique de l'institut, son triptyque d'activités — la recherche scientifique et technologique, l'expertise en appui aux politiques publiques, l'innovation en partenariat avec les entreprises — est mobilisé au service de **trois grandes finalités** :



Tour d'horizon des 6 objectifs du COP

Objectif 1 : comprendre et prévoir l'évolution de l'océan à l'horizon 2100. C'est l'ambition scientifique que se donne l'Ifremer d'ici 2030 dans le contexte des changements globaux. Six grands domaines scientifiques sont précisés, depuis l'étude de l'interface océan – lithosphère jusqu'à l'analyse des socio-écosystèmes marins en passant par la modélisation de l'océan.

Objectif 2 : mobiliser les connaissances scientifiques et développer l'expertise en appui aux politiques publiques. L'institut mobilise son expertise scientifique et technique pour éclairer et soutenir les politiques publiques en France et en Europe : politique commune de la pêche, directive cadre stratégie pour le milieu marin, énergies marines renouvelables...

Objectif 3 : être un organisme innovant, moteur du développement de l'économie maritime. L'institut s'engage à diversifier et renforcer ses partenariats avec les entreprises du secteur maritime, dont de nombreux secteurs ont une perspective de croissance supérieure, à l'horizon 2030, à celle de l'économie mondiale dans son ensemble.

Objectif 4 : tirer le meilleur bénéfice d'une flotte océanographique unifiée au service de tous les utilisateurs. Depuis le 1er janvier 2018, l'Ifremer est l'opérateur unique de la flotte océanographique française. L'enjeu principal est de finaliser et mettre en œuvre une programmation pluriannuelle de modernisation des navires et des engins sous-marins.

Objectif 5 : un institut visible et reconnu au plan européen et international. Biens communs, l'océan et la connaissance sont au cœur d'un tissu dense d'interactions bilatérales et multilatérales. Une forte implication dans les programmes de recherche européens et internationaux, la poursuite de partenariats étroits avec l'Allemagne ou le Japon et la valorisation des implantations ultramarines de l'institut contribueront à renforcer la notoriété de l'Ifremer dans le monde.

Objectif 6 : une démarche de progrès pour le pilotage de l'établissement et l'emploi de ses ressources. Outre l'amélioration de sa programmation budgétaire et de son système de management de la qualité, l'institut développera la gestion prévisionnelle de ses compétences. Conscient de sa responsabilité sociétale et de l'exigence d'exemplarité, l'Ifremer construira un dialogue plus étroit avec les citoyens.

Retrouvez le contrat d'objectifs et de performance de l'Ifremer :

<https://www.ifremer.fr/content/download/134049/file/COP-FR.pdf>

A propos de l'Ifremer

Reconnu dans le monde entier comme l'un des tout premiers instituts en sciences et technologies marines, l'Ifremer s'inscrit dans une double perspective de développement durable et de science ouverte. Il mène des recherches, innove, produit des expertises pour protéger et restaurer l'océan, exploiter ses ressources de manière responsable, et partager les connaissances et les données marines afin de créer de nouvelles opportunités pour une croissance économique respectueuse du milieu marin.

Présents sur toutes les façades maritimes de l'hexagone et des outremer, ses laboratoires sont implantés sur une vingtaine de sites dans les trois grands océans : l'océan Indien, l'Atlantique et le Pacifique. Pour le compte de l'Etat, il opère la Flotte océanographique française au bénéfice de la communauté scientifique nationale. Il conçoit ses propres engins et équipements de pointe pour explorer et observer l'océan, du littoral au grand large et des abysses à l'interface avec l'atmosphère.

Ouverts sur la communauté scientifique internationale, ses 1500 chercheurs, ingénieurs et techniciens font progresser les connaissances sur l'une des dernières frontières inexplorées de notre planète ; ils contribuent à éclairer les politiques publiques et à l'innovation pour une économie bleue durable. Leur mission consiste aussi à sensibiliser le grand public aux enjeux maritimes.

Fondé en 1984, l'Ifremer est un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC), dont le budget avoisine 240 millions d'Euros. Il est placé sous la tutelle conjointe des ministères de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI), de la Transition écologique et solidaire (MTES), de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA).

[Retrouvez le communiqué de presse en ligne](#)

**Service presse d'Élisabeth Borne,
ministre de la Transition écologique et solidaire :**

Tél : 01 40 81 18 07

Mél : presse@ecologique-solidaire.gouv.fr

**Service presse de Frédérique Vidal,
ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation :**

Tél : 01 55 55 84 24

Mél : secretariat.communication@recherche.gouv.fr

**Service presse de Didier Guillaume,
ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation :**

Tél : 01 49 55 55 74

Mél : cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Service presse de l'IFREMER
02 98 22 46 46 / 41 07 - 06 49 32 13 83
Mél : presse@ifremer.fr